

# 3<sup>ème</sup> session du CESC: Yacouba Katilé plaide pour la construction d'un système fiable de transports

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 08 FEVRIER 2023

# 1281

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali – Russie

## Renforcer la coopération bilatérale et lutter contre les « approches coloniales »



Conseil d'administration de l'APEJ : Le budget 2023 en équilibre



Entre 2019-2023 : Trois responsables de la MINUSMA expulsés du Mali



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**07** Fev.  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**211**

Nouveaux cas confirmés

**12**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**643 378** Vaccinations incomplètes

**2 895 788** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**32 810**

**Guéris**

**31 958**

**Décès**

**743**

dont 11 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.14



P.24



## / Une /



Mali – Russie : Renforcer la coopération bilatérale et lutter contre les « approches coloniales »

P.5

## / Brèves /



Sur les traces des grands commis de l'État : Ousmane Karim Coulibaly DG de l'Institut National de Prévoyance Sociale

P.11

ARMÉE DE L'AIR : Festivités des 47ans d'existence

P.11

ANSONGO : Le commandant du secteur 1 de l'opération Maliko en visite de terrain

P.12

Mali-Russie : Le Président de la Transition a accordé une audience à Sergueï LAVROV

P.12

Koulouba : La star Coumba Gawlo Seck reçue au MAECI

P.12

## / Actualité /



Conseil d'administration de l'APEJ : Le budget 2023 en équilibre

P.14

Changement climatique : Les experts se placent sur la thématique

P.15

Situation des droits de l'homme au Mali : Le gouvernement répond à Alioune Tine, expert indépendant des Nations Unies

P.16

Mali : Le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, déplore l'expulsion de son représentant

P.18

## / Politique /



3ème session du CESC : Yacouba Katilé plaide pour la construction d'un système fiable de transports

P.23

Politique nationale d'administration du territoire : Les acteurs sont à pied d'œuvre

P.24

Entre 2019-2023 : Trois responsables de la MINUSMA expulsés du Mali

P.25

Respect du chronogramme électoral : Ce que pense l'honorable Sékou Fanta Mady Traoré

P.27

Soutien à la transition : Marcelin guengueré mobilise tout koro !

P.28

## / Culture & société /



FESPACO 2023 : Le Mali, pays invité d'honneur

P.29

## / International /



Allemagne : Géopolitique

LETRE OUVERTE DE DEUX OFFICIERS GÉNÉRAUX ALLEMANDS SUR L'AFFAIRE DES CHARS LOURDS À LIVRER À L'UKRAINE.

P.30

Économie nigériane : La valeur du naira divisée par 700 depuis sa création en 1973

P.32

## / Sport /



Affaire Dani Alves : Le parquet veut que le brésilien reste en détention

P.33

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



# Madouwa Prestige

## Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



**Pour Femme / For Women**

### Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

**Ingredients:** Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com





## Mali – Russie Renforcer la coopération bilatérale et lutter contre les « approches coloniales »

Le ministre des Affaires étrangères de la fédération de Russie a été accueilli à Bamako par son homologue malien, Abdoulaye Diop dans la soirée d'avant-hier lundi dernier. Au cours de cette visite de 48 heures, il a été question du renforcement de la coopération entre le Mali et la Russie, notamment dans le domaine de la sécurité, de l'économie, du commerce. Sergueï Lavrov a rassuré les Maliens de la disponibilité de son pays dans la lutte contre le terrorisme aux côtés du Mali. Renforcer la coopération bilatérale et lutter contre les approches coloniales ont été les leitmotifs de cette visite.

**A** l'entame de ses propos lors d'une conférence de presse commune, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali a salué l'arrivée du ministre russe des Affaires étrangères. Diop a rappelé la coopération historique entre le Mali et la Russie sur le plan politique, économique et sociale fondée sur la défense de l'indépendance, de la souveraineté nationale et des principes clés de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays. « Nos pays sont ensemble, pas dans une relation mercantile, nous sommes ensemble parce que nous partageons des valeurs, des principes et

des préoccupations qui sont communs à nos deux pays », a-t-il laissé entendre avant de saluer l'excellente qualité de la relation entre le Mali et la fédération de Russie.

A l'en croire la visite de Lavrov au Mali s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique enclenchée par le gouvernement : l'élargissement et la diversification des partenariats stratégiques du Mali en vue d'une réponse efficace et dans la sincérité. « **En faisant le choix de renforcer la coopération avec la Russie, le Mali veut aussi montrer et démontrera qu'il ne va pas continuer à se justifier pour le choix de ses partenaires. Cette**

**décision est celle des Maliens, prise en toute responsabilité et le Mali veut travailler avec la Russie comme avec tous les partenaires qui inscrivent les actions dans le cadre des trois principes clés qui ont été définis par le président de la Transition. Ces principes sont : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des choix de partenaires du Mali et la prise en compte des intérêts des Maliens dans toutes les décisions prises** », précise le ministre Diop qui a ajouté que : « **Nous assumons votre présence ici. Nous vous accueillons à bras**



ouverts. La Russie est ici à la demande du Mali et la Russie répond de façon efficace aux besoins du Mali en termes de renforcement de capacité de nos forces de défense et de sécurité et nous souhaitons aussi améliorer cela sur le plan économique ».

Diop a également rappelé les progrès constatés dans le cadre du processus de transition. Le ministre a profité de cette rencontre pour jeter des pierres dans le jardin de l'occident. « C'est l'intervention occidentale en Lybie qui nous a mis dans la situation dans laquelle nous sommes. Notre pays se bat, souvent seul contre ces groupes criminels. Et malheureusement de violations des droits de l'homme, souvent par des groupes terroristes qui, eux-mêmes, se transforment en témoins pour accuser

l'État », a-t-il dénoncé

### Les engagements de la Russie

Pour sa part, la Russie s'est réjouie de son partenariat avec le Mali. Il a salué la montée en puissance de l'armée malienne qui est accompagnée par son pays. Aussi, a-t-il exprimé la volonté de son pays d'élargir, de renforcer ses liens économiques avec le Mali. « Nous voulons que nos volumes d'échanges augmentent. Nous pensons qu'il nous faut développer les domaines comme la prospection géologique, les ressources minérales, l'énergie, le transport, les infrastructures, l'agriculture. Nous allons diriger les entrepreneurs russes pour qu'ils puissent travailler sur ces questions », promet Lavrov qui a ajouté :

« Nous continuerons notre aide humanitaire au Mali dans le cadre bilatéral. Dans un délai bref, il y aura des livraisons du blé, des engrais, des produits pétroliers et d'autres produits stratégiques ».

Aussi, la Russie s'est engagée à apporter son soutien au Mali dans l'atteinte de ces objectifs. Par ailleurs, le ministre Diop a annoncé la présence du colonel Assimi Goïta au sommet Russie-Afrique prévu en juillet prochain.

Le président de la Transition, a accordé une audience au ministre russe avant de faire publier un communiqué évoquant entre autres un « plan de développement de nos relations qui doit correspondre à nos intérêts mutuels ». Il a également été abordé au cours des échanges les relations commerciales et économiques entre les deux pays, la coopération technique et militaire, la coopération en matière humanitaire et culturelle, mais aussi la coopération des deux pays au sein de l'ONU. Sur ce dernier volet, Sergueï LAVROV rassure que la Russie ne ménagera aucun effort « pour promouvoir le principe de la parité souveraine, des États et nous allons lutter contre les approches colonialistes ». Le ministre russe des Affaires étrangères a aussi indiqué les efforts de son pays dans le cadre du renforcement des capacités des Forces de Défense et de Sécurité du Mali. Une coopération que la Fédération de la Russie entend renforcer davantage ».

Anguimé Ansama





## ■ Malick Konate

#Tombouctou : Les voleurs de maintenant ne craignent pas Dieu hein. Ils ont volé/emporté la caisse d'argent de la mosquée de Djingareyber. #Bèki\_Takè



## ■ Medias.Ci

L'après avoir exercé le métier de policier à la Police National et la fonction d'artiste, le célèbre artiste JC Pluriel auteur du titre "L'année de mon année", a décidé de se lancer dans l'enseignement. Il explique réellement les raisons d'un tel choix qui a surpris ses fans.



## ■ L'or du rire

Tu gagnes 30 millions et la police arrête ta copine et les policiers demande 29 millions avant de la libéré que fera



## ■ Amadou Arama

PAYS DOGON/Bankass: Un minibus et son chauffeur ont été enlevés près de kouna/Tori. [www.lepaysdogon.net](http://www.lepaysdogon.net)



## ■ Ouverture Média - OM

OM INFO : #International / Christian Atsu toujours porté disparu  
L'international Ghanéen Christian Atsu sous les décombres : le milieu offensif ghanéen Christian Atsu ( passé par Porto, Chelsea, Everton, Bournemouth, Newcastle et Málaga notamment ) ainsi que le directeur sportif Taner Savut sont portés disparus. L'ex star de Chelsea a reçu des pensées de la part de ses anciennes équipes. Les recherches de Atsu et des nombreuses autres victimes se poursuivent.  
Les clubs turcs comme Galatasaray, Beşiktaş, Trabzonspor ou Fener-



bahçe s'organisent pour venir en aide aux victimes de ce drame.  
NB : Contrairement aux informations de @abolapt, Christian Atsu n'a pas été retrouvé. Pareil pour le directeur sportif du club de Hatayspor, Taner Savut.

Son coéquipier en club, Kerim Alici, vient de démentir l'information sur son compte Instagram.

#OM #TD



## ■ SIKA Finance

Le classement 2022 des sociétés d'intermédiation du marché financier régional de l'UE-MOA, de très loin dominé par la BOA Capital securities, est aussi marqué par des progressions exponentielles de certaines des SGI récemment arrivées dans le secteur. #SGI #BRVM



## ■ Primature du Mali

PRIMATURE :  
Le Bureau de l'APDP présenté au Premier ministre.

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu le mardi 07 février 2023, le nouveau bureau de l'Autorité de Protection des Données à Caractère personnel (APDP) conduit par son président, Dr Mahmoud Samassékou. Le président de l'Autorité a saisi l'occasion pour présenter au Premier ministre la nouvelle équipe et lui renouveler l'engagement de sa structure à relever les défis qui sont les siens.  
Pour y parvenir, il a sollicité l'accompagnement du Premier ministre dans l'exercice en cours de relecture des projets de texte dont l'adoption va permettre à la structure de jouer pleinement son rôle.



que le Premier ministre a jugé déterminant pour l'équilibre du pays. Choguel Kokalla Maïga a dit faire confiance à la sagacité et au professionnalisme des nouveaux membres pour réaliser une lecture intelligente des textes en question.

"Les portes de la Primature vous sont ouvertes" leur a-t-il assuré en guise de conclusion.

CCRP/Primature



## FEMAFOOT



Séismes en Turquie : Bonne nouvelle : Christian Atsu retrouvé vivant, selon la direction du club. Mais les autres informations sur son état de santé n'ont pas été dévoilées.

Plusieurs personnes sont portées disparues, nous prions pour que tout le monde: enfants, femmes et hommes soient retrouvés sains et saufs.

RÉDACTION



## Nouhoum Togo



Tombouctou la caisse de la mosquée de Djingareï Ber est volée.

Les sonrhai dernier délai demain à 8h message clair les Maïga et Touré

Communiqué du fil du chef de village.



## Attaye Ag Mohamed



Le Ministre #Russe des Affaires Etrangères en visite à #Bamako, a réitéré la position de son pays sur l'inconditionnelle mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger. Il se félicite que le Gouvernement y renouvelle son attachement



## Malick Konate



Communiqué : Le Président en exercice de la #CMA invite toute la population de la ville de Kidal et ses environs à prendre part à la cérémonie de signature de la déclaration politique de fusion des mouvements de la CMA qui aura lieu le mercredi 08 Février 2023 à 16h au Stade Mano Dayak de Kidal. La mobilisation générale de toutes et de tous est vivement attendue pour donner un éclat à cette nouvelle phase de l'histoire qui s'écrit. Le secrétariat permanent.

#Bèki\_Takè



## ■ Hervé Doumbia



#Burkina #Nigeria La communauté Ttjaniyya du Nigéria affirme que 16 de ses membres ont été abattus par des soldats burkinabé alors qu'ils se rendaient au Sénégal pour assister à la célébration de la naissance Baye Niass, qui aura lieu ce lundi 6 février à Taïba Niassene

## ■ Colonel Assimi GOITA



J'ai accordé une audience à SE Sergey LAVROV @mf\_a\_russia

Le Mali et la Russie ont une convergence de vues sur de nombreux sujets. Je salue la qualité d'un partenariat sincère orienté vers la défense de nos intérêts et les aspirations de nos populations.



## ■ France Diplomatie



Organisation du gouvernement - France #Mali | La France condamne vivement la décision prise par la junte malienne d'exiger le départ du directeur de la division droits de l'Homme de la #MINUSMA, M. Guillaume Ngefa. Déclaration <http://fdip.fr/e2d0PtBU>



## ■ Ministère des Affaires étrangères du Mali



S.E.M @AbdoulayeDiop8 vient d'accueillir à l'Aéroport International de Bamako, S.E.M. Sergueï LAVROV, Ministre Russe des Affaires Etrangères, à la tête d'une forte délégation, en visite d'amitié et de travail au Mali les 6 et 7 février 2023. @mf\_a\_russia

## ■ Forces Armées Maliennes



Gao- Armée de terre : fin des formations classiques BA1 et BA2 session 2022

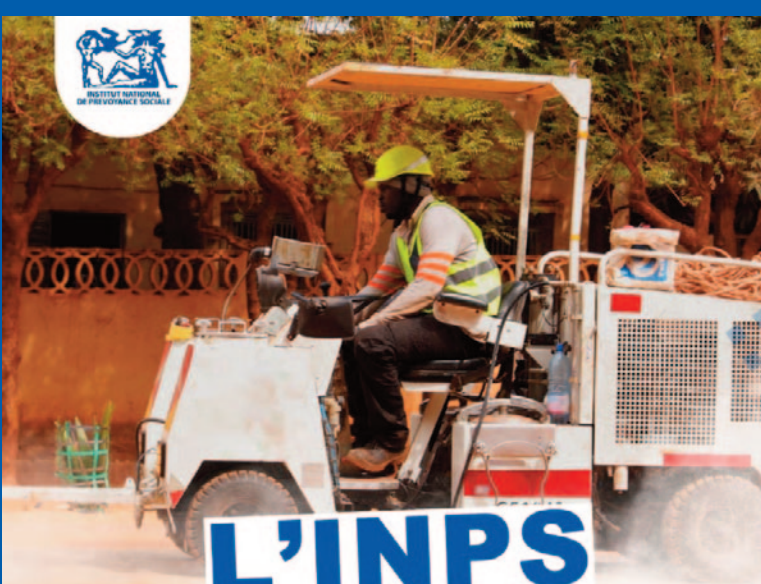
La cérémonie de fin de formation du brevet d'armes N°1 et 2 a eu lieu le 3 février 2023 à la Place d'armes du camp Fihroun Ag Alinçar de Gao. Elle a été présidée par le commandant de la région militaire N°1, le Colonel Issa BAGAYOKO, en présence de plusieurs officiers de la zone de défense et du représentant du comthéâtre de l'opération Maliko, le commandant Ousmane KOUYATE.

Ils sont au nombre de 44 dont 28 du BA1 et 16 du BA2 issus de l'infanterie, de l'arme blindée Cavalerie et de l'artillerie venus des régions militaires N°1 et 7 à suivre le programme de formation étalé sur 45 jours. Les stagiaires qui ont démarré leurs formations le 19 décembre 2023 ont suivi avec beaucoup d'intérêt quatre composantes d'enseignements et d'activités. Il s'agit de l'Education Physique Militaire et Sportive, Commandement et leadership, Préparation Opérationnelle et Formation Militaire Générale. Avec ces matières de formations, les stagiaires sont désormais aptes à tenir efficacement les fonctions de chef de section et chef de section adjoint dans leur spécialité respective, car ils ont eu à braver les intempéries, surmonter les contraintes et les exigences du centre et à acquérir des connaissances tactiques et techniques pour répondre aux attentes du commandement.

Après 45 jours de formation, le sergent-chef de l'infanterie Idrissa BAGAYOKO sort major de la promotion BA1 session 2022 avec 17,00 de moyenne. L'adjudant Cheick Oumar COULIBALY de l'infanterie prend également la tête au BA2 avec 17,43 de moyenne.

Pour le directeur du centre de formation, le lieutenant-colonel Bembé TRAORE, les stagiaires sont aptes à relever les défis et surmonter les obstacles. Le commandant de zone, le Colonel Issa BAGAYOKO a salué et félicité l'encadrement qui n'a ménager aucun effort pour la réussite de la formation. Il s'est dit fier des capacités acquises et invite les stagiaires au devoir, celui d'être de meneur d'hommes, de leaders engagés et déterminés à réussir les missions et faire de la montée en puissance des FAMA une réalité sur le terrain, car il l'a rappelé le vecteur aérien a besoin du vecteur terrestre.



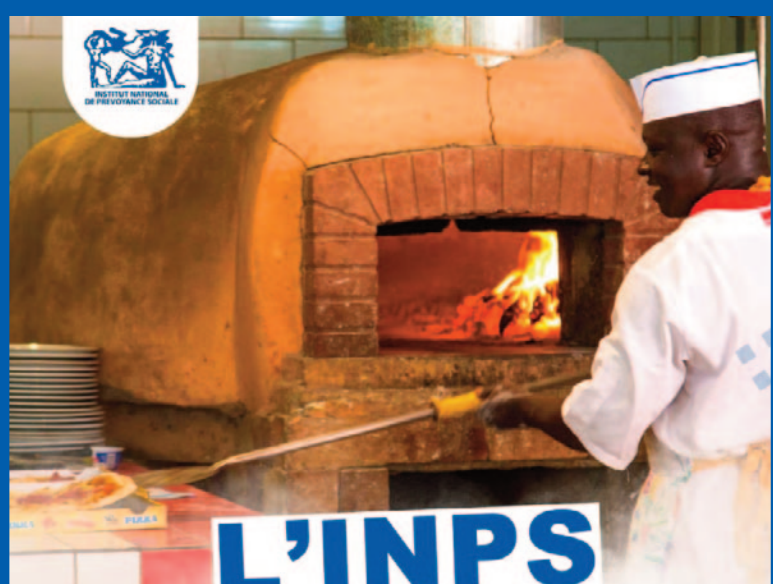


# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

L'Institut National de Prévoyance Sociale assure la Sécurité Sociale des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants ainsi que les membres non salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles.

20 70 51 70 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
 36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Travailleurs indépendants, membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles affiliiez-vous au régime Assurance Volontaire de l'INPS et bénéficiez des prestations de l'AMO.

20 70 51 72 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
 36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
 36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
 36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



## Sur les traces des grands commis de l'État : Ousmane Karim Coulibaly DG de l'Institut National de Prévoyance Sociale



Il a été récemment décoré par les plus hautes autorités de la transition de la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mali. Mais alors qui dit mieux !

Le serpent de mer de la désinformation et de la manipulation de l'opinion refait à nouveau surface, mais pour y assouvir quel sombre dessein.

« Il faut commencer par collectionner des pierres, c'est le début d'un piédestal » écrivions-nous au lendemain de sa nomination très méritée au poste de Directeur Général de cette mégastucture sociale qui emploie au bas mot des centaines de travailleurs. Quelques mois après cette brillante promotion qui boucle ainsi plusieurs années de service, il continue encore de faire l'objet d'une campagne permanente de dénigrement, qui ont surtout pour but malsain de saper son merveilleux bilan à la tête de l'INPS. Mais ceux qui ont décerné le fameux sésame, à savoir la médaille de Chevalier de l'Ordre National savent ce qu'ils font et ne se laisseront pas distraire, par des articles de presse télé-guidés ou commandités par des agents internes toujours prêts à distiller toutes sortes de vilénies pour détruire une réputation solidement établie. Le DG Ousmane K Coulibaly loué pour ses compétences et son intelligence a brillamment gravi tous les échelons de promotion au cours de sa longue et riche carrière accomplie à l'INPS. Nous reviendrons plus largement dans la version numérique du Phénix de cette semaine. Affaire à suivre

Bakary CAMARA, Journaliste.

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com  
Site : www.malikile.com

## ARMEE DE L'AIR : Festivités des 47ans d'existence



Le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air, le Général de Brigade Alou B. DIARRA a présidé, le lundi 06 février 2023, les festivités du 47ème anniversaire de la création de l'Armée de l'Air. L'évènement riche en couleurs s'est déroulé à la Base Aérienne 100 Bamako en présence des chefs d'État-major et directeurs de service, de plusieurs responsables de l'Armée de l'Air ainsi que des anciens cadres de ladite arme. Cette journée commémorative était un moment de communion, de cohésion, de fraternité et de partage entre les aviateurs de tout grade. A son arrivée, le Général DIARRA a procédé à la revue des troupes suivie de l'exécution de l'hymne national.

Ce 47ème anniversaire a été un moment clé pour le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air, le Général de Brigade Alou B. DIARRA de féliciter la bravoure et l'engagement de tous les aviateurs pour la sécurisation des personnes et de leurs biens avant de leur rendre un vibrant hommage. Il a rappelé que le 06 février 1976 est une date historique qui consacre la formalisation de notre vaillante Armée de l'Air autonome dédiée à la préservation de l'intégrité de l'espace aérien et à la défense opérationnelle. Le Général DIARRA n'a pas manqué de saluer les autorités de la transition pour tous les efforts consentis en ressources humaines, en équipements, en infrastructures et en formations du personnel pour renforcer la capacité de l'Armée de l'Air. Il a, en outre, déclaré que l'Armée de l'Air continuera à être au cœur des opérations, conformément à sa devise "plus haut-plus loin-plus fort" et précisé que la dynamique des Forces Armées Maliennes s'appuie sur les vecteurs aériens. "Elle profite de ces capacités combattantes pour mener une composante décisive dans le conflit qui secoue notre pays", a laissé entendre le CEM-AA.

Source : FAMA



## ANSONGO : Le commandant du secteur 1 de l'opération Maliko en visite de terrain



Une délégation conduite par le commandant du secteur 1 de l'opération Maliko, le Colonel Issa BAGAYOKO a effectué le premier et 2 février 2023 une tournée au 13ème régiment d'infanterie motorisée du cercle d'Ansongo et au détachement de Lele Hoyo, localité située à une trentaine de km dudit cercle. Il était accompagné du directeur de la 8 région de la gendarmerie, le Colonel Bassekou BERTHE, du directeur régional de la police, le Commissaire divisionnaire Tapa DIALLO, du représentant du groupement de la garde nationale, le Capitaine Mark NIARE. L'objectif est d'être au plus près des troupes qui assure la sécurité des personnes et de leurs biens, s'assurer de leur condition de travail et de vie, rendre compte de l'effectivité du déploiement du 13ème régiment d'infanterie qui aura son PC à Ansongo afin de renforcer davantage le dispositif sécuritaire dans tout le secteur, voir l'état opérationnel du détachement de Lele hoye et également s'assurer de l'avancement de la rénovation du camp d'Ansongo pour plus de capacité d'accueil et prodiguer de conseils pour renforcer la cohésion, la synergie et la discipline. La première journée a été consacrée à la rencontre avec les troupes à Ansongo et à Lele hoye. Échanger avec les chefs de postes, écouter les éléments et visiter les différents checkpoints afin d'apporter des solutions aux défis sécuritaires du moments et voir dans quelle mesure répondre aux demandes sociales. Les chefs des forces de sécurité ont chacun rencontré leurs éléments dans leur camp respectif pour s'assurer des conditions de travail et de vie, écouter les préoccupations et prodiguer également des conseils de synergie entre les forces en présence et rehausser par leur présence le moral des troupes. Les commandements ont écouté avec beaucoup d'intérêt les soucis des hommes et promettent des solutions adéquates.

Source : FAMA

## Koulouba : La star Coumba Gawlo Seck reçue au MAECI

Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, a reçu en audience, ce lundi 06 février 2023, Madame Coumba Gawlo SECK, Ambassadrice de bonne volonté des Nations Unies, accompagnée de l'Ambassadeur du Sénégal au Mali. Madame l'Ambassadrice a saisi cette occasion pour porter à la connaissance du Ministre DIOP, son intention d'organiser en juillet 2023 au Mali, en étroite coordination et avec le soutien des Autorités maliennes, un festival international en faveur de la paix et de la cohésion sociale en Afrique, dénommé « Le chant des Linguère », chant dédié aux Grandes Dames. Par cet événement majeur,

## Mali-Russie : Le Président de la Transition a accordé une audience à Sergueï LAVROV



Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État a accordé une audience au ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï LAVROV, ce mardi 7 février 2023, dans le palais de Koulouba. Accompagné d'une forte délégation, M. LAVROV est arrivé au Mali, tôt ce mardi matin, pour une visite d'amitié et de travail. Plusieurs sujets étaient au menu des échanges entre le Président de la Transition et le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie. Il a notamment été question de la coopération entre le Mali et la Russie, du « plan de développement de nos relations qui doit correspondre à nos intérêts mutuels ». Il a également été abordé au cours des échanges les relations commerciales et économiques entre les deux pays, la coopération technique et militaire, la coopération en matière humanitaire et culturelle, mais aussi la coopération des deux pays au sein de l'ONU. Sur ce dernier volet, Sergueï LAVROV rassure que la Russie ne ménagera aucun effort « pour promouvoir le principe de la parité souveraine, des États et nous allons lutter contre les approches colonialistes ». Le ministre russe des Affaires étrangères a aussi indiqué les efforts de son pays dans le cadre du renforcement des capacités des Forces de Défense et de Sécurité du Mali. Une coopération que la Fédération de la Russie entend renforcer davantage.

Source : Présidence de la République



L'Artiste sénégalaise vise à contribuer au respect des droits de la femme et de la fille ainsi qu'à la promotion de leur autonomisation en vue de renforcer le processus de développement économique et social des pays africains. Pour sa part, le Ministre DIOP a salué l'engagement panafricain de Madame SECK pour la défense de la paix et de la cohésion sociale ainsi que la confiance placée en le Mali pour organiser une telle activité visant à promouvoir la culture et l'intégration africaines.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

**Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.**

**Article 25 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

**Article 26 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

**Article 27 :** Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 28 :** Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

**Article 29 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

**Article 30 :** Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

# Conseil d'administration de l'APEJ : Le budget 2023 en équilibre

Le ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bakary Doumbia, a présidé, le mardi 7 février 2023, la 26ème session ordinaire du conseil d'administration de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes. C'était en présence du directeur général de l'agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) et les membres du Conseil d'Administration de l'APEJ...



**A**u cours de cette session, les administrateurs ont examiné les documents suivants : le procès-verbal de la 25ème session ordinaire en date du 1er février 2022, les procès-verbaux des 31ème et 32 sessions extraordinaires respectivement du 26 novembre 2021 et du 11 novembre 2022, le point d'exécution des résolutions et recommandations issues de la session du 1er février 2022, le rapport d'activités et le rapport d'exécution du budget 2022, le plan d'actions et le projet de budget 2023. En outre, plusieurs autres documents ont également été soumis à leur appréciation dont : une note sur la stratégie de mobilisation de ressources, et le rapport d'exécution du Contrat annuel de performances 2022 et le Projet de contrat annuel de performances 2023.

Le projet de budget 2023 soumis est équilibré en recettes et dépenses à 6 104 350 710 FCFA soit une hausse de 31,95 % par rapport au budget rectifié de 2022 l'exercice précédent arrêté à 4 626 176 292 FCFA. Avec ce budget, l'APEJ a accompagné au cours de l'année 2022 plus de 10 000 jeunes dont 1 887 dans le cadre des actions de renforcement de l'employabi-

lité, 5 991 dans le cadre des activités liées au développement de l'esprit d'entreprise alors que 28 plans d'affaires ont été enregistrés, 326 projets financés pour un montant de 273 690 000 FCFA dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention avec LuxDev.

Le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Bakary Doumbia, a indiqué que la présente session se tient dans un contexte toujours difficile, pour l'APEJ, comme en attestent les constats majeurs des dernières sessions qui

se sont tenues depuis 2019 suite à la suppression de la taxe emploi - jeune. « **Ce contexte qui nous interpelle tous, doit nous emmener à nous mobiliser davantage pour donner à l'APEJ les moyens de sa mission dont la pertinence socioéconomique n'est plus à démontrer particulièrement dans ce contexte de crises dont l'une des solutions se trouve dans la recherche d'opportunités professionnelles et économiques pour le maximum de jeunes, urbains comme ruraux, diplômés ou non diplômés** », a-t-il déclaré.

Le ministre Doumbia a rassuré les administrateurs tout en soulignant que son département s'investit déjà pour des plaidoyers à plusieurs niveaux : renforcer la synergie avec les autres acteurs structurels dont les départements ministériels et prospecter de nouveaux financements pour l'emploi des jeunes. Les investissements dans l'éducation, la formation professionnelle et le soutien aux jeunes sont un facteur clé pour la construction du nouveau Mali.

Abordant les perspectives, le ministre Doumbia a laissé entendre qu'au cours de l'exercice 2023, l'APEJ envisage la mise en œuvre de 38 activités qui permettront de toucher directement 7 120 jeunes. Aussi, il a invité les administrateurs à apporter chaque fois que de besoin leurs contributions et conseils afin d'aider l'APEJ à mieux atteindre ses objectifs. « **Je reste persuadé que l'équipe dirigeante de l'Agence saura tirer le meilleur profit de vos avis éclairés sur les différentes propositions susvisées et sur les autres dossiers soumis à votre examen** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo





## Changement climatique : Les experts se penchent sur la thématique

Les travaux de la réunion annuelle de présentation des résultats et de planification du Projet Agriculture Intelligente face au changement climatique (CSAT-Mali sigle en anglais) ont été lancés le lundi 6 janvier 2023, par le ministre du Développement Rural Modibo Keita, à l'hôtel Méridiana. On notait la présence du représentant de l'ambassade du Royaume de Norvège, du directeur général de l'Institut d'Economie Rurale, du représentant de l'ICRISAT, des directeurs nationaux, des représentants des entreprises semencières et autres représentants du secteur privé, des producteurs, vulgarisateurs et chercheurs venus du Niger, Nigéria, Cameroun, Tanzanie et du Sud Soudan.

**D**urant 4 jours les participants vont évaluer les réalisations du Projet, planifier les activités pour l'année 2023 et se pencher sur les résultats atteints en 2022.

Cette rencontre sur financement du Royaume de Norvège regroupe l'ensemble des acteurs du projet « Agriculture Intelligente face au changement climatique » (CSAT), l'Institut International de l'Agriculture Tropical (IITA) en collaboration avec l'IER et l'Icrisat.

Le coordinateur du projet Agriculture Intelligente face au changement climatique (CSAT) Abdoulaye Tahirou, a adressé ses encouragements à l'endroit de tous les partenaires pour le travail abattu ensemble ; travail qui aura conduit à la mise à l'échelle des technologies agricoles intelligentes face au climat au Mali. « **L'ambassade du royaume de Norvège dès 2022 a augmenté le financement du projet. Ce qui lui a permis de passer de 32**

**à 40 communes, soit 200 villages, qui bénéficieront désormais des technologies que nous allons mettre à échelle ensemble** », s'est réjoui le coordinateur de CSAT.

Prenant la parole, le représentant de l'ICRISAT Dr Issiaka Yougrabe a indiqué que l'objectif principal du projet CSAT, est le développement et la vulgarisation des technologies agricoles y compris celles de variétés de cultures ainsi que les pratiques de gestion intégrée des cultures telles que le mil, le sorgho, le maïs, le soja et le niébé. ICRISAT est un des partenaires stratégiques de mise en œuvre du projet CSAT-MALI qui œuvre à la mise à disposition des variétés améliorées des cultures à des milliers de producteurs à travers des parcelles de démonstration et de dissémination, dans les quatre régions d'intervention du projet qui sont Koulikoro, Kayes, Ségou et Sikasso. Aussi ICRISAT met à disposition des semences de

variétés améliorées de mil, du sorgho, d'arachide et assure le rôle d'appui à l'IER, aux ONG et aux compagnies semencières.

Le représentant de l'Institut International de l'Agriculture Tropical (IITA) dira que l'IITA existe en Afrique au sud du Sahara depuis 30 ans et que l'IITA n'évolue pas en autarcie. Il travaille en collaboration avec plusieurs partenaires dont l'IER. « Notre ambition c'est d'améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales, renforçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, générant des emplois tout en préservant l'intégrité des ressources naturelles ».

Le représentant de l'ambassade du royaume de Norvège a exprimé sa satisfaction de constater que des résultats positifs sont été atteints dans le cadre de ce programme. Il a remercié l'IITA et ses partenaires pour la tenue régulière de cette rencontre de planification et de bilan annuel ; et n'a pas manqué de remercier le ministre du Développement Rural pour sa présence régulière à cette réunion. Il a rappelé que la Norvège est engagée depuis 2018 auprès de son partenaire l'IITA et d'autres parties prenantes dans l'amélioration de la production agricole au Mali à travers une agriculture adaptée et plus résiliente au choc climatique, cela en appui au gouvernement de la République du Mali.

Dans son intervention, le ministre du Développement Rural, Modibo Keita a affirmé que la population malienne reste essentiellement rurale, et tire sa subsistance de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les sécheresses et les inondations récurrentes, l'action de l'homme sur son environnement, menacent de



plus en plus la survie des populations au Sahel. Le défi majeur qui se pose aujourd'hui au Sahel consiste à résister à la désertification, phénomène implacable, destructeur de ressources, de vie et de civilisation. C'est face à ce danger que les populations ont développé des moyens de résilience qu'il convient de soutenir et renforcer.

Le ministre Modibo Keita s'est réjoui de toutes les actions de la part des gouvernements, des partenaires au développement, du secteur privé, à travers les projets et autres moyens d'intervention pour apporter des aides aux populations rurales. « **Le gouvernement de la République du Mali, sous l'impulsion des hautes autorités nationales, le Président de la transition et le Premier ministre, s'est doté d'une Politique Nationale de Protection de l'Environnement et d'un Programme National d'Adaptation aux changements climatiques. L'objectif général visé est d'introduire des technologies et innovations agricoles intelligentes face au climat dans les régions du Sahel et de la savane sèche du Mali, qui amélioreront les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire en milieu rural** », a-t-il précisé.

Il a exprimé toute sa gratitude à la coopération norvégienne au Mali de leurs efforts constants pour l'épanouissement du monde rural dans notre pays. Ce projet entame sa dernière phase en 2023, qui sera une année pleine en activités. Toutefois, je ne doute point de la poursuite des actions pour consolider ses acquis et faire en sorte qu'ils servent durablement les populations auxquelles ils sont destinés. Cela pourrait être un argument pour d'autres financements dans d'autres régions de notre pays.

Pour conclure, le ministre Keita a salué et remercié très sincèrement la coopération norvégienne au Mali ; et dira au Royaume de Norvège, que le Mali reste reconnaissant des efforts constants qu'il déploie pour l'épanouissement du monde rural de notre pays. « **Cela ne nous surprend guère si nous savons que la coopération avec ce pays a toujours été loyale et sans bruit** », a-t-il asséné.

■ Ibrahim Sanogo

## Situation des droits de l'homme au Mali : Le gouvernement répond à Alioune Tine, expert indépendant des Nations Unies

L'Expert indépendant des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Mali, en l'occurrence Alioune Tine a produit un rapport couvrant la période du 1er avril au 30 novembre 2022. Sur la base d'un communiqué, le Gouvernement du Mali a répondu au représentant onusien. Il s'inscrit en faux contre certaines parties dudit rapport et apporte ses observations.



**S**ur bien des points, le rapport de l'expert dresse un diagnostic sans complaisance de l'évolution de certains aspects des droits de l'homme au Mali. L'examen dudit rapport a importé, de la part du Gouvernement du Mali, certaines observations. Au niveau de la page 3 de ce rapport, les observations du gouvernement ont porté sur le point 9 dudit document. « Il faut se réjouir que le rapport lui-même, en dressant le contexte sécuritaire, reconnaisse que notre pays est envahi par des groupes extrémistes violents (JNIM, ELGS et d'autres similaires) ». Lesquels attaquent les

civils, les Famas, la Minusma. Cet état de fait oblige, indique le Gouvernement, les Forces armées maliennes à défendre le pays et les populations. Le rapport onusien reconnaît que le mandat de la Minusma n'est pas adapté à la menace (attaques des groupes extrémistes) principale à laquelle les populations font face. Une menace qui pousse les Famas à assurer leurs missions conformément aux normes prévues en la matière. Parlant du point 10 de la page 3 dudit rapport, le Gouvernement annonce que la coopération transfrontalière n'a pas existé dans la zone des trois frontières,



encore moins lorsque le Mali était membre du G5 sahel. « Il y a lieu de signaler que la rupture de la coopération avec certaines forces internationales (Barkhane et G5 sahel) n'a eu aucun impact ni sur le bon déroulement des opérations ni sur les succès réalisés sur le terrain ». En conséquence, réagit le Gouvernement, « on ne saurait donc lier l'aggravation de la situation sécuritaire au retrait du Mali du G5 sahel et de la rupture de sa coopération avec les forces internationales ». D'ailleurs, lit-on dans sa réaction, le niveau d'engagement élevé des opérations a favorisé le retour de l'administration, de certains services sociaux de base, des déplacés internes et des réfugiés dans de nombreuses localités. Quant aux pages 4 et 14 du rapport, et singulièrement les points 12 et 56 relatifs aux déplacés internes et réfugiés, le Gouvernement rappelle que les efforts entrepris par les Famas, contrairement aux informations contenant dans le document de l'expert, ont permis le retour de 695 598 déplacés internes et 84 806 réfugiés dans leurs lieux de résidence, à la date du 31 août 2022. Puis d'indiquer qu'il y a eu le soutien aux activités humanitaires à travers les actions civilo-militaires. Lesquelles ont abouti au transport aérien des personnes, des vivres, des produits pharmaceutiques et de l'assistance

médicale. Aussi, apporte le Gouvernement, les efforts entrant dans le cadre du plan "Maliko" ont été entrepris par les Famas. À cela s'ajoute la dynamisation offensive engagée depuis décembre 2021 par les Forces armées maliennes. Des actions qui ont permis l'amélioration de la situation sécuritaire sur les différents théâtres d'opération ; la sécurisation des activités agro-sylvo-pastorales et des récoltes dans les régions de Ségou et de Mopti ; la sécurisation des transports en commun et les camions respectivement sur les trajets Sevaré-Koro en passant par Bankass, Ségou-Nampala... S'y ajoutent la sécurisation des grands chantiers de développement ; la réduction des conflits intercommunautaires... , trouve-t-on dans la réponse du gouvernement. Il confie ceci, pour ce qui est la page 5 du rapport de l'Expert Alioune : « Il y a lieu de préciser que c'est exagéré de conclure à un défi persistant de l'impunité au Mali, eu égard ses engagements internationaux, dans la mesure où chaque fois que des cas de violations graves de droits de l'homme sont allégués, et que ces violations semblent fondées, tant la justice militaire que la justice judiciaire ont systématiquement engagé des poursuites ». En témoignent, selon le Gouvernement, les différentes sessions d'assises sur le terrorisme, les

crimes internationaux, la délinquance économique et financière, voire d'autres violations graves des droits de l'homme. Aussi, le gouvernement tient à préciser qu'une session spéciale d'assises est en perspective pour principalement juger des cas de violences basées sur le genre (VBG) en général, et de violences sexuelles liées au conflit en particulier. « Ces exemples illustrent l'engagement de l'Etat en matière de lutte contre l'impunité. Les cas sur lesquels se base le rapport de l'expert pour soutenir une prétendue persistance d'une certaine impunité au Mali seraient du fait que les auteurs de ces violations n'ont soit pas pu être, pour le moment, appréhendés ou poursuivis, soit que les éventuelles violations des droits de l'homme n'ont pas encore été judiciairisées », réagit le gouvernement.

Les observations du Mali ne se limitent pas là. L'équipe du Dr. Choguel poursuit et met la lumière sur plusieurs aspects évoqués dans le rapport onusien. Il s'agit, pour être succinct, des pages 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14 et 17 du rapport publié par Alioune Tine.

Mamadou Diarra  
Source : LE PAYS



## Mali : Le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, déplore l'expulsion de son représentant

**Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, s'est dit profondément troublé ce lundi par la décision des autorités maliennes de déclarer le principal représentant des droits de l'homme des Nations Unies dans le pays comme persona non grata.**

■ ■ Je regrette profondément la décision des autorités maliennes de déclarer mon représentant, Guillaume Ngefa, persona non grata et de lui ordonner de quitter le pays dans les 48 heures. J'ai été très troublé par les intimidations et le harcèlement dont il a fait l'objet dans les médias sociaux ces derniers mois", a déclaré Türk. "Je rappelle que le personnel des Nations unies ne doit jamais être menacé ou sanctionné pour avoir fait son travail, qui est basé sur la Charte des Nations unies."

"J'ai pleinement confiance en son professionnalisme et son dévouement à la promotion et à la protection des droits de l'homme au Mali. J'appelle les autorités intérimaires maliennes à annuler sans délai cette décision regrettable."

La mesure a été annoncée dans un communiqué du gouvernement daté du 5 février, affirmant que Ngefa, directeur de la division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA) et représentant du Haut-

Commissaire, avait été déclaré persona non grata. Ngefa se trouvait déjà hors du pays lorsque la décision a été communiquée.

Les Nations Unies ont longtemps maintenu que la doctrine de persona non grata ne s'applique pas au personnel de l'ONU. Elle est contraire aux obligations des États membres en vertu de la Charte des Nations Unies, notamment celles concernant les privilèges et immunités de l'ONU et de son personnel.

"Les droits de l'homme font partie intégrante du maintien de la paix", a souligné M. Türk.

"J'exhorte les autorités à créer un environnement respectueux, sûr et propice au travail sur les droits de l'homme au Mali, ce qui est plus crucial que jamais dans le contexte actuel. J'exhorte les autorités maliennes à assurer un meilleur respect et une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme. Personne ne devrait subir de représailles pour s'être exprimé sur des questions de droits de l'homme."

GENÈVE (6 février 2023)

**Lire en encadré le communiqué**

Source : Le Républicain





Mission Permanente de la  
République du Mali à Genève

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ambassade de la République du Mali  
auprès de la Confédération Helvétique



Genève, le 6 février 2023

N° 0128 /MPMG/QC

**Objet :** Transmission lettre du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en pièce jointe, la lettre en date du 6 février 2023, par laquelle le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme réagit à la décision du Gouvernement du Mali de déclarer « personae non grata » Monsieur Guillaume Nguéfa, Directeur de la Division des droits de l'Homme de la MINUSMA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

L'Ambassadeur,  
Représentant Permanent



Mamadou Henri KONATE  
Officier de l'Ordre National

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères  
et de la Coopération internationale  
Koulouba-Bamako

NATIONS UNIES  
LE HAUT-COMMISSAIRE  
AUX DROITS DE L'HOMME



UNITED NATIONS  
THE HIGH COMMISSIONER  
FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS - 1211, GENEVA 10, SWITZERLAND

Genève, le 6 février 2023

Monsieur le Ministre,

Je souhaite faire référence au communiqué du 5 février 2023 du Gouvernement de la transition de la République du Mali, informant de la décision de déclarer *persona non grata*, Monsieur Guillaume Ngefa, Directeur de la Division des droits de l'homme de la MINUSMA, qui se trouve en ce moment en congé à Genève. Cette décision se baserait sur la sélection de membres de la société civile par M. Ngefa pour participer aux différentes sessions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le Mali.

Permettez-moi d'exprimer ma consternation et ma vive protestation face à la décision du Gouvernement qui à mon avis se base sur une perception erronée de la situation sur la forme et sur le fond. Au cours des dernières années, M. Ngefa a exercé ses fonctions avec un dévouement absolu à la promotion et à la protection des droits humains au Mali. J'ai pleinement confiance en son professionnalisme et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions en tant que mon représentant au Mali. Je tiens à rappeler également que la doctrine de la « *persona non grata* » ne s'applique pas juridiquement au personnel des Nations Unies.

En ce qui concerne le fond, permettez-moi à cet égard de rappeler qu'en vertu des dispositions du Pacte International relatif aux droits civils et politiques, à laquelle le Mali est partie depuis 16 juillet 1974, la liberté d'expression doit être garantie à ses citoyens et à toute personne vivant sur le territoire malien. Alors que les autorités de la transition travaillent à la restauration d'un Etat de droit et que le pays s'approche d'un cycle électoral qui exige entre autres l'expression libre de toutes les opinions sur toutes les questions, y compris la sécurité et les droits humains, il est important de rappeler que la liberté d'expression est un droit fondamental, indispensable dans les sociétés démocratiques, qui devrait être protégé par toutes les institutions du pays.

... ..

Son Excellence

Monsieur Abdoulaye Diop

Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale

Gouvernement de la transition de la République du Mali





Je suis également extrêmement préoccupé par le fait que dans son communiqué du 5 février 2023, le Gouvernement utilise le qualificatif « d'usurpateurs » pour discréditer ou dénigrer des défenseur(e)s des droits humains qui n'ont fait que s'exprimer sur les questions des droits humains conformément aux normes et standards internationaux relatifs aux droits humains, notamment la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme.

Qualifier des défenseur(e)s des droits humains « d'usurpateurs » contrevient aux obligations internationales du Mali en matière des droits humains ainsi qu'à la législation nationale et en particulier l'article 15 de la Loi malienne n°2018-003 du 12 janvier 2018 relative aux Défenseurs des Droits de l'Homme dispose que « l'Etat doit protéger les Défenseurs des Droits de l'Homme, les membres de leurs familles et de leurs collaborateurs lorsqu'ils sont confrontés à une situation de risque ou de danger dans l'exercice de leurs activités ».

Par conséquent, j'appelle aux autorités maliennes à revenir sur leur décision du 5 février et à assurer un meilleur respect et une meilleure protection des défenseur(e)s des droits de l'homme.

Réitérant l'engagement du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme à renforcer la coopération avec le Gouvernement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Volker Türk





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## 3ème session du CESC : Yacouba Katilé plaide pour la construction d'un système fiable de transports

Les travaux de la 3ème session de la 6ème mandature ont été présidés par M. Yacouba Katilé, président du Conseil Economique Social et Culturel (CESC) le lundi 6 février 2023 au siège de l'institution à Koulouba. Etaient présents à la cérémonie d'ouverture des membres du Gouvernement ainsi que les représentants du corps diplomatique. « Bamako est l'une des rares capitales de la sous-région dépourvue d'un système fiable de transports urbains et inter urbains » dixit Yacouba Katilé.



Les travaux vont se dérouler durant deux semaines et les membres du conseil vont échanger sur le thème intitulé : « **le transport et la sécurité routière au Mali, un problème de sécurité publique, de civisme et de gouvernance : défis et perspectives** ».

En effet, cette thématique est motivée par le spectacle de récrimination et d'actions initiées par des populations contre l'état des routes, contre les accidents et les insuffisances pour relier les localités a fait savoir le Président du CESC. « **Notre pays est un vaste territoire dont le relief est peu tourmenté. Le sol sablonneux par endroits est surtout latéritique. Ce sont là des caractéristiques favorables à la solidité des infrastructures routières pourvu que leur construction ait tenu compte des données techniques, que leur exploitation par les usagers et véhicules se fasse dans le respect des indications de poids, de vitesse** » a indiqué le président KATILE. Il a fait remarquer que, l'inobservation, des contrôles suivis des rapports partiels relatifs au respect des données techniques à transmettre aux au-

torités n'est pas rigoureusement dénoncée et réprimandée. « Nous pensons qu'une responsabilisation et autocensure commune sont nécessaires pour préserver les infrastructures et identifier les auteurs des dégradations et violations » soulignera-t-il.

Estimant que les voies ferrées et fluviales sont les vestiges de l'époque coloniale, M.KATILE a déclaré que le Mali indépendant contrairement à ses voisins est malheureusement à la traîne, d'où la nécessité de projets garantissant à notre pays, un avenir meilleur et pour cause. « **Si l'on sait que nous manquons d'artères pérennes, permettant des relations villes campagnes harmonieuses et régulières en toute saison, on ne peut que vouloir de réseaux de transports soutenus par des voies de communication pour que la pression démographique future, les progrès économiques ne soient pas plus utiles à d'autres qu'à nous-mêmes... Quand un pays comme le Mali se prépare à un haut destin, il le prépare avec des infrastructures de base préliminaires et futures** », a martelé le Président du CESC.

Pour inverser la tendance, M. Katilé pense

qu'il faut donc à l'Etat, aux collectivités d'entraîner les hommes d'Affaires à sortir de l'entrepreneuriat solitaire pour mettre sur pied de véritables entreprises de transport sur terre, sur fleuve et dans le ciel afin d'intensifier et sécuriser davantage la mobilité des personnes et des biens, approfondir le vivre ensemble, la connaissance réciproque. A ce niveau, il ajoutera qu'un important programme de construction de routes, de chemins de fer, d'aménagement des biefs navigables et d'aéroports à l'intention des acteurs privés et nationaux, étrangers et citoyens du pays doit être lancé. « **Il faut signaler tout d'abord que Bamako est l'une des rares capitales de la sous-région dépourvue d'un système fiable de transports urbains et inter urbains. Or parmi les droits reconnus aux travailleurs et au-delà aux producteurs ruraux et agricoles pour l'évacuation de leurs productions et l'assurance de leurs ravitaillements: ensuite aux salariés tous secteurs confondus des villes, il y a l'accessibilité au moyens de déplacement aller-retour du domicile au lieu de travail inversement. Dans ce cadre, des primes de transports sont consenties par des gouvernements. Tout cela pour dire que les retards, les absentéismes sont des nocivités dans les fonctionnements économique et social d'un pays. Nous devons pallier cette insuffisance pour être en mesure d'exiger la ponctualité, première condition de la performance. Nous devons trouver des solutions appropriées pour que les routes de Bamako en particulier, qui ne sont plus à la taille d'une ville multimillionnaire en populations par leur étroitesse et délabrement ne soient des éléments de rétrogradation du dynamisme des habitants dans l'exercice de leurs métiers et occupations de service. La pression démographique, la nécessité d'une mobilité des citoyens expliquent sûrement l'idée de mototaxi. Elles rendent des services. Mais leur prolifération incontrôlée est un autre vecteur possible d'insécurité. Il faut donc une organisation qui identifie les conducteurs, sécurise les clients, contribue au progrès social** » a expliqué le Président du CESC.

■ Binadjan Doumbia

# Politique nationale d'administration du territoire : Les acteurs sont à pied d'œuvre

Le Ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-Parole du Gouvernement, Colonel Abdoulaye Maïga a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier, national de validation du Document cadre de Politique nationale d'administration du territoire et de son Plan d'action 2023-2027. C'était ce mardi 07 février au centre de Formation des Collectivité territoriale.



Cette activité a enregistré la présence du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU (RSSG) pour le Mali et le Chef de la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), El-Ghassim WANE. Prononçant son discours, le chef de la MINUSMA a souligné que cet atelier fait suite aux consultations tenues à Bamako et dans les différentes régions du Mali. En effet, il a précisé que le Document-cadre de Politique nationale de l'administration du territoire et son Plan d'action 2023-2027 sont l'expression d'une forte volonté politique des autorités de la Transition malienne. « **Ils donnent corps aux réformes envisagées par le Gouvernement afin de garantir un service public de qualité régi par les principes de bonne gouvernance et offrant des services sociaux de base adaptés aux besoins des populations, notamment dans les zones les plus affectées par l'insécurité** », a-t-il dit.

Le chef de la MINUSMA a indiqué que la restauration de l'autorité de l'Etat est une des priorités majeures de la Mission, en collaboration étroite avec les agences du système des Nations unies. « **C'est dans ce cadre que la MINUSMA, au cours de ces dernières années, a pris de nombreuses initiatives visant à appuyer les efforts des autorités maliennes** », a-t-il avancé.

De ce fait, il a fait savoir que la restauration de l'autorité de l'Etat a été l'un des sujets discutés avec le Gouvernement malien dans le cadre de la revue stratégique de la MINUSMA, qui a été complétée le mois dernier et dont les conclusions ont été partagées avec le Conseil de sécurité ainsi qu'avec les autorités maliennes. « **En réponse aux attentes du gouvernement malien, la restauration de l'Autorité de l'Etat continuera d'être au cœur des préoccupations de la Mission dans la période à venir, tant il est vrai que le retour effectif de l'administration et d'autres services de l'Etat, la fourniture**

**des services sociaux de base aux populations accompagnées d'initiatives visant à renforcer la confiance et à rapprocher les administrés de l'autorité locale, sont une composante importante des efforts de stabilisation du Mali** », a-t-il soutenu. Enfin, le chef de la MINUSMA a assuré de l'accompagnement continu de la MINUSMA et du système des Nations unies pour soutenir tous les efforts visant à la promotion d'un Mali uni et prospère, doté d'une administration performante, moderne et proche de ces citoyens. De son côté, le ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-Parole du Gouvernement, colonel Abdoulaye Maïga a précisé que l'Administration du Territoire est confrontée depuis longtemps à plusieurs défis parmi lesquels dit-il, « **la mutation d'une vision classique de l'Administration vers une vision moderne, l'attractivité et l'élitisme des Représentants de l'Etat, la dépolitisation de l'Administration, le maillage du**



territoire en ressources humaines de qualité, la mise en œuvre d'un contrôle de légalité et d'une assistance-conseil dynamique, la coordination et le suivi stratégique des actions de développement, entre autres ».

« Ces défis ont été amplifiés par la crise multidimensionnelle qui a affecté l'efficacité l'administration du territoire. Ceci a eu une influence négative sur la qualité du service public rendu à une population de plus en plus exigeante dans la quête d'un mieux-être », a-t-il déploré.

Ensuite, le colonel Abdoulaye Maïga a souligné que la formulation du Document Cadre de politique nationale d'administration du territoire intervient à une période critique du retour de l'administration et des services sociaux de base ; de refondation de notre Etat, reposant sur les trois principes guidant l'action publique au Mali, tel que défini par son excellence, le Colonel Assimi GOITA, président de la transition, Chef de l'Etat. A savoir, « **le respect de notre souveraineté ; le respect de nos choix des partenaires et de nos choix stratégiques ; et enfin, la prise en compte des intérêts du Peuple Malien** », a-t-il notifié

« **La vision projetée par cette politique est de faire de l'Administration du Territoire «Une Administration territoriale moderne et performante, pilotée par des Représentants de l'Etat bien outillés, accompagnant le chantier des réformes, imprégnés des réalités sociologiques et culturelles de nos terroirs et offrant les conditions d'un service public de qualité, dont l'accès est égal pour tous les citoyens**», a-t-il indiqué.

Selon le ministre, le Document-cadre de politique nationale de l'Administration du territoire une fois adopté constituera également un document de planification précieux de référence pour les partenaires dans leurs interventions.

Pour conclure, il a invité l'ensemble de partenaires techniques et financiers et les amis du Mali, à davantage de solidarité pour faire face aux défis nouveaux de l'Administration territoriale.

■ Maffenin Diarra

## Entre 2019-2023 : Trois responsables de la MINUSMA expulsés du Mali

De 2019 à 2023, la relation entre les autorités du Mali et leur partenaire de la MINUSMA a connu des moments de tensions - ayant conduit à l'expulsion de trois hauts fonctionnaires. Le Premier était a été expulsé sous le régime de l'ancien président, Ibrahim Boubacar Kéïta et les deux deniers durant cette transition. Ils sont presque tous expulsés pour ingérence dans les affaires intérieures du Mali.

Christophe Sivillon, chef du bureau de la MINUSMA à Kidal expulsé en 2019

Les propos du représentant français de la force onusienne, qui avait souhaité la bienvenue aux délégations « **venues du Mali et de l'étranger** » lors du congrès du MNLA, à la fin de novembre 2019, ont suscité la colère de Bamako. Sommé de quitter le territoire sous 24 heures, le chef de la Mission des Nations Unies à Kidal a dû partir.

La sanction de Bamako est tombée dix jours après la déclaration de Christophe Sivillon, le chef du bureau de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma) à Kidal. Le ministre des Affaires étrangères d'alors, M. Tiébilé Dramé, a annoncé au cours d'une conférence de presse que le diplomate français était désormais persona non grata. « **Il dispose de 24 heures pour quitter le territoire de la République du Mali** », a-t-il précisé.

En souhaitant la bienvenue à Kidal aux délégations « **venues du Mali et de l'étranger** », lors du congrès du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le 30 novembre, Christophe Sivillon a suscité une levée de boucliers dans le pays. Mouvements de la société civile, partis politiques, institutions... tous ont condamné ses propos, l'accusant de remettre en cause l'intégrité du territoire. Les députés maliens ont dénoncé, le 5 décembre, dans une déclaration commune lue en séance, « **des propos qui portent une atteinte grave à la souveraineté et à l'intégrité territoriale** ». « **Nous demandons au gouvernement de mettre en garde la Minusma, pour le comportement irresponsable de son agent** », ont-ils déclaré.

Olivier Salgado, porte-parole de

### La MINUSMA expulsé en 2022

Le mercredi 20 juillet, le ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale avait annoncé dans un communiqué, avoir donné 72 heures à Olivier Salgado, porte-parole de la MINUSMA de quitter le pays. Cette décision prise par le gouvernement a été notifiée à Daniela Krosiak, représentante spéciale adjointe du secrétaire général des Nations Unies au Mali, reçue en audience par le ministre Abdoulaye Diop. « **Cette mesure fait suite à la série de publications tendancieuses et inacceptables de l'intéressé sur le réseau social twitter déclarant, sans aucune preuve, que les autorités maliennes auraient été préalablement informées de l'arrivée du contingent ivoirien** ».

La Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) avait également regretté l'expulsion de son porte-parole Olivier Salgado par les autorités de la Transition.

"La MINUSMA a été informée ce mercredi de la décision du Gouvernement malien invitant le porte-parole de la Mission à quitter le territoire national dans un délai de 72 heures", a souligné la même source affirmant qu'elle prend "acte de cette décision qu'elle regrette profondément".

### Guillaume Ngefa, Directeur de la Division des droits de l'homme expulsé en 2023

Ce dernier a été déclaré persona non grata par le gouvernement de la transition. Pour raison d'agissements déstabilisateurs et



subversifs en violation flagrante des principes et obligations que doivent observer les fonctionnaires des Nations Unies et tout diplomate accrédité au Mali, M. Guillaume Ngefa-Atondoko ANDALI, le Directeur de la Division des droits de l'homme de la Minusma est désormais tenu de quitter le territoire malien selon un communiqué publié ce 5 février par le gouvernement de la transition.

**« Le Gouvernement de la République du Mali informe l'opinion que ce jour 05 Février 2023, le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a notifié à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) la décision du Gouvernement de déclarer persona non grata, Monsieur Guillaume Ngefa-Atondoko Andali, Directeur de la Division des droits de l'homme de la MINUSMA. Par conséquent, l'intéressé devra quitter le territoire national dans un délai de 48 heures »**, lit-on dans le communiqué du gouvernement.

Selon le gouvernement, cette mesure fait suite aux agissements déstabilisateurs et subversifs de Monsieur Andali, en violation flagrante des principes et obligations que doivent observer les fonctionnaires des Nations Unies et tout diplomate accrédité au Mali, conformément aux conventions internationales pertinentes. Le même communiqué précise que lors **« des différentes sessions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le Mali, les actions de Monsieur Andali ont consisté à sélectionner des usurpateurs s'arrogeant le titre de représentant de la société civile malienne, en ignorant les autorités et les institutions nationales. »**

Outre la sélection de ces individus recrutés pour faire des exposés spécieux, le Gouvernement souligne que Monsieur Andali n'a jamais réussi à prouver les critères objectifs qui lui

ont permis d'identifier les représentants de la société civile auxquels il a recouru. La partialité de Monsieur Andali a été encore plus manifeste lors du dernier examen du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le Mali.

Après investigations menées par le gouvernement, « il ressort que l'offre de dénigrement de Monsieur Andali a été rejetée dans un premier temps par un digne enfant du Mali. C'est par défaut qu'il a réussi à trouver une dame qui a accepté de jouer le rôle d'usurpateur en s'exprimant le 27 janvier 2023 au nom de la société civile malienne. La conspiration était d'autant plus grande que l'organisation dont se réclame l'usurpatrice est une Association étrangère non déclarée et ne dispose d'aucun droit d'exercer au Mali », précise le communiqué.

### Consternation et vive protestation aux Nations Unies

Informé de la décision du gouvernement dans un communiqué du 5 février 2023 de la décision de déclarer persona non grata, Monsieur Guillaume Ngefa, Directeur de la Division des droits de l'homme de la MINUSMA, en congé à Genève, les Nations Unies étaient dans la consternation et la protestation face à la décision du Gouvernement qui selon l'ONU se base sur une perception erronée de la situation sur la forme et sur le fond. **« Au cours des dernières années, poursuit la correspondance de l'ONU, M. Ngefa a exercé ses fonctions avec un dévouement absolu à la promotion et à la protection des droits humains au Mali. J'ai pleinement confiance en son professionnalisme et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions en tant que mon représentant au Mali. Je tiens à rappeler également que la doctrine de la «persona non grata» ne s'applique pas juridiquement au per-**

**sonnel des Nations Unies »**, a indiqué Volker Turk.

Cependant, l'émissaire des Nations Unies rappelle que sur le fond, en vertu des dispositions du Pacte International relatif aux droits civils et politiques, à laquelle le Mali est partie depuis 16 juillet 1974, la liberté d'expression doit être garantie à ses citoyens et à toute personne vivant sur le territoire malien. Alors que les autorités de la transition travaillent à la restauration d'un Etat de droit et que le pays s'approche d'un cycle électoral qui exige entre autres l'expression libre de toutes les opinions sur toutes les questions, y compris la sécurité et les droits humains, il est important de rappeler que la liberté d'expression est un droit fondamental, indispensable dans les sociétés démocratiques, qui devrait être protégé par toutes les institutions du pays.

Genève dénonce également l'utilisation du qualificatif « d'usurpateurs » pour discréditer ou dénigrer des défenseur(e)s des droits humains qui n'ont fait que s'exprimer sur les questions des droits humains conformément aux normes et standards internationaux relatifs aux droits humains, notamment la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme.

Ce qualificatif, souligne la correspondance, contrevient aux obligations internationales du Mali en matière des droits humains ainsi qu'à la législation nationale et en particulier l'article 15 de la Loi malienne n°2018-003 du 12 janvier 2018 relative aux Défenseurs des Droits de l'Homme dispose que **«L'Etat doit protéger les Défenseurs des Droits de l'Homme, les membres de leurs familles et de leurs collaborateurs lorsqu'ils sont confrontés à une situation de risque ou de danger dans l'exercice de leurs activités »**.

■ Binadjan Dombia



# Respect du chronogramme électoral : Ce que pense l'honorable Sékou Fanta Mady Traoré

Trouver un large consensus avec les forces politiques pour un retour à une vie constitutionnelle normale, le 9e vice-président du Comité Exécutif du parti ADEMA-PASJ, l'honorable Sékou Fanta Mady Traoré se prononce sur le chronogramme électoral.



**A** la faveur de la traditionnelle présentation de vœu de nouvel an à la presse du Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ), en Janvier dernier, l'honorable Sékou Fanta Mady Traoré n'a pas hésité à se confier au Le Nouveau Courrier. Un entretien au cours duquel l'ex député élu à Dioila est revenu sur les sujets d'intérêt national.

D'entrée de jeu, l'homme politique averti de la scène publique nationale se réjouit de la bonne santé de sa formation politique. « Le parti Adema-Pasj se porte très bien. Nous tenons régulièrement nos réunions statutaires. Les réunions mensuelles du Comité Exécutif sont respectées, et même des réunions extraordinaires. En novembre, nous avons tenu la conférence nationale du parti où l'ensemble des structures ont envoyé leurs délégués pour discuter durant deux jours les problèmes de

la nation, mais aussi des problèmes internes du parti », explique-t-il, affirmant que la force de l'Adema-Pasj, c'est d'abord sa base, laquelle existe, vérifiable et quantifiable.

Sur le plan sécuritaire, Sékou Fanta Mady Traoré estime que petit à petit les choses sont entrain vraiment de se décanter. « Je ne dis pas que le pays est libéré à cent pour cent. Je ne pourrai pas définir le pourcentage parce que je ne suis pas dans le gouvernement, moins encore dans le CNT pour savoir exactement la situation », précise-t-il.

Pour lui, les partis politiques doivent jouer franc jeu, à ce qu'on revienne à une vie constitutionnelle normale. Aussi, les autorités de la transition doivent avoir des actions prioritaires, puis il ajoute.

«Que les hautes autorités de la transition essayent de voir ce qui est faisable. Si le referendum n'est pas faisable d'ici le mois de

mars, on ne doit pas dire, il faut respecter coûte que coûte le chronogramme. On sait qu'il est difficile de trouver l'unanimité, mais on peut trouver un consensus large où chacun va donner son point de vue et ses arguments. Si force reste au dialogue entre nous, on va s'entendre sur l'essentiel ».

En homme politique avisé, l'honorable Traoré donne de sage conseil aux autorités de la transition en ces termes : « Le pouvoir est très dangereux si la sagesse ne vous anime pas, il finit à vous bouffer. Le malien n'est pas patient si la transition dépasse les limites, vous allez entendre d'autre son de cloche au sein même des mouvements de soutien à la transition ».

O.A.M

Source : Le Nouveau Courrier

## Soutien à la transition : Marcelin Guengueré mobilise tout koro !

Porteur du message des autorités de la transition aux habitants de Koro, l'honorable Marcelin Guengueré a été au contact des populations de sa circonscription électorale, du 26 au 28 Janvier derniers.



**L**e fils du terroir, l'honorable Marcelin Guengueré, était chez lui à Koro et dans les confins du cercle, dans la joie et l'allégresse. Il était accompagné du gouverneur de la région de Bandiagara et d'une forte délégation. Un accueil de grand jour a été réservé à lui et toute la délégation qui l'accompagne. De la rue jusque dans les vestibules.

Sortie en grand nombre, la foule scandait sans cesse ces refrains : « Bienvenue à Koro ! ; Guengueré-Guengueré ! ». Ou encore sur les banderoles, on pouvait lire ceci : « Association des femmes porteuses d'uniforme de Koro » ; « Ensemble pour un Mali dans la paix » ; « Je suis Assimi » ; « La FORSAT-CIVILE soutient la paix ! Faisons de la diversité un atout pour la cohésion sociale au Mali ».

Le secrétaire général de la FORSAT-Civile, non moins président du Mouvement le Mali qui

Bouge, Marcelin Guengueré, a saisi cette occasion pour prêcher la bonne parole. L'artisan du processus de paix au centre, a transmis donc les salutations et les soutiens indéfectibles des autorités de la transition aux habitants de Koro. Une occasion pour lui d'échanger avec les forces vives du cercle sur les efforts inlassables du gouvernement en faveur de la paix, de la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Selon lui, les autorités de la transition sont informées des difficultés auxquelles les habitants sont confrontés. « Les autorités de la transition rassurent les populations des actions en cours et s'engagent à mettre tout en œuvre pour le retour de la paix, de la stabilité et le vivre ensemble à Koro, à Bankass, à Bandiagara et partout au Mali », a-t-il indiqué.

« Nous avons rencontré les chefs de village,

les autorités coutumières, les chasseurs. Nous leur avons parlé de la nouvelle constitution en cours de finalisation, des explications ont été données ainsi que des réponses à leurs questions. Nous avons aussi dit que très bientôt nous allons vers les élections référendaires », affirme Marcelin Guengueré, qui rappelle que le cercle de Koro et l'ensemble de la région de Bandiagara restent mobiliser autour des grands chantiers de la transition.

On se rappelle que cette activité visant à mobiliser les populations à la base pour soutenir la transition et le colonel Assimi Goita est une initiative de la FORSAT-Civile et du Mouvement le Mali qui Bouge.

O. Morba

Source : Le Nouveau Courrier



## FESPACO 2023 : Le Mali, pays invité d'honneur

La 19<sup>ème</sup> édition du Ségou'Art Festival sur le Niger, a été lancée, le jeudi 2 février 2023, par le Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga, et placée sous le thème "Patrimoine et Créativité". Ont pris part à cette cérémonie le ministre de l'Artisanat de la Culture et de l'Industrie Hôtelière, Andogoly Guindo, celle chargée des Réformes Politiques et Institutionnelles, Mme Fatoumata Dicko, le chef de Cabinet du gouverneur de la région de Ségou, Afel B Yattara, le maire de la commune urbaine de Ségou, Nouhoun Diarra et plusieurs amoureux de la culture...

La 28<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) se tiendra du 25 février au 5 mars 2023. C'est finalement, le Mali qui sera l'invité d'honneur de la plus grande manifestation du cinéma africain.

Le Mali a été choisi par les autorités burkinabè de la Transition pour être pays invité d'honneur de la 28<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), a appris Wakat Séra, ce jeudi 2 février 2023, lors de la cérémonie d'installation des membres du Comité national d'organisation (CNO) de la présente édition. Qu'est-ce qui explique ce choix? Selon le président du CNO, Fidèle Tamini, c'est « au regard des réalités des deux pays », qu'il a été désigné.

Comme le Sénégal en 2021, le choix des autorités burkinabè a été porté sur le voisin, le Mali, pour être le pays invité d'honneur de la 28<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco). L'information a été confirmée, ce jeudi 2 février

2023, par le président du Comité national d'organisation (CNO) de cette édition à l'occasion de l'installation dudit Comité.

Un choix qui se justifie à plusieurs titres selon le président du CNO, Fidèle Tamini qui explique qu'« au regard des réalités des deux pays, de la vision du moment, le Mali était le meilleur partenaire pour être pays invité d'honneur de ce Fespaco ».

« C'est un pays de cinéma, suffisamment représenté dans cette 28<sup>e</sup> édition », a-t-il ajouté, assurant qu'il n'y a pas eu de problème avec le Togo. « Ils n'ont pas eu suffisamment de temps pour se préparer », a-t-il affirmé.

Selon certaines informations, avant le choix du Mali, c'est le Togo qui était donné comme favori pour le titre de pays invité d'honneur du Fespaco 2023.

Le Mali a 7 films dans 4 disciplines. Dans la sélection série, nous avons : « Fanga » (Le pouvoir) de Fousseyni Maïga. Dans la série Fespaco Short 2, il y a « Les Cavaliers de Tonka » de Mohamed Dayfour Diawara. Dans la sélection

Panorama : « Xaraasi Xanne » / (Les Voix Croisées) Documentaire de Bouba Touré. Pour la compétition Animation, notre pays est représenté par 4 films : « Fadi le village de transformer » de Cheick Ouattara ; « L'affront » de Negueba Traoré ; « On The Surface / En Surface » de Fan Sissoko ; « Paya et Koulou » de Dramane Minta.

Sur 1.200 films visionnés, 170 films ont été sélectionnés, sur toutes les sections confondues. Il s'agit de : 14 films longs métrage documentaires entre en compétition pour le prix, 15 films de long métrage fiction pour le trophée du Yennega 2023. 11 films à la section perspective, 31 en compétition court métrage désormais appelé Fespaco Short ; 14 en section panorama, 16 films d'animation en compétition ; 11 films séries TV, et 22 films des écoles sont en compétition.

Yaye Astan Cissé  
Source : Arc en Ciel



# Allemagne : Géopolitique

## Lettre ouverte de deux officiers généraux allemands sur l'affaire des chars lourds à livrer à l'Ukraine

**D**es officiers généraux allemands se mettent à contester la politique de leur pays, concernant l'aide militaire à l'Ukraine et l'envoi de chars lourds, alors qu'il n'a jamais été dans leurs habitudes de protester. Nous vous proposons de découvrir ces textes ci-dessous.

Avec la décision du chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Scholz, et de son gouvernement de livrer finalement 14 chars « Leopard-2 » à l'Ukraine et d'autoriser les autres pays de l'OTAN à mettre également ces chars Leopard à la disposition de l'Ukraine, l'Allemagne entre dans une nouvelle phase de participation à la guerre contre la Russie et concrétise ainsi la déclaration de sa ministre des Affaires étrangères d'être en guerre avec la Russie.

Par cette décision, l'Allemagne ne fait pas que prolonger l'hécatombe en Ukraine, elle devient partie prenante à la guerre. Dans le même temps, la Russie devient de plus en plus l'ennemi du peuple allemand et on détruit définitivement tout ce qui était important dans les relations amicales avec la Russie, en particulier à l'Est ainsi qu'en RFA dans son ensemble. Je voudrais donc simplement rappeler quelques faits importants :

- que l'Union soviétique a pris la plus grande part dans la libération du peuple allemand du fascisme hitlérien, avec plus de 27 millions de morts,
- qu'après 1945, l'Armée rouge et le peuple soviétique ne se sont pas rendus coup pour coup et n'ont pas couvert l'Allemagne de haine, comme c'est à nouveau le cas actuellement en Allemagne contre la Russie,
- que l'Union soviétique et la Russie ont joué un rôle décisif dans la réunification de l'Allemagne, car sans leur accord, il n'y aurait pas eu de « patrie allemande unie »,
- que la Russie a volontairement retiré ses

troupes d'occupation, en toute bonne foi, dans le cadre de bonnes relations de voisinage, alors que les troupes d'occupation américaines sont toujours présentes dans le pays,

- que la Russie a accepté que l'Allemagne ne soit pas neutre, mais reste dans l'OTAN,
- que ce n'est pas la Russie qui s'est rapprochée des frontières de l'Allemagne ou de l'UE, mais que les troupes de l'OTAN se trouvent aujourd'hui aux frontières de la Russie,
- et enfin, il convient de rappeler que ce sont les États-Unis et l'OTAN qui ont organisé un coup d'État en Ukraine en 2014, chassé le président élu hors du pays et armé militairement l'Ukraine et l'ont mise en position contre la Russie afin qu'elle puisse mener et mène une guerre contre son propre peuple pendant 8 ans.

A-t-on oublié tout cela, est-ce que c'est maintenant le remerciement pour tout ce que l'Union soviétique et la Russie ont fait pour l'Allemagne, ou sommes-nous déjà prêts à entrer en guerre une troisième fois contre la Russie ? Les chars allemands « Leopard » doivent-ils rouler contre la Russie comme les « Tigres » allemands autrefois ? A-t-on oublié si vite les résultats de Stalingrad et de Koursk, ou veut-on revenir sur ces défaites ?

Jamais plus la guerre n'était une loi non écrite en Allemagne. Plus jamais la haine et les cris de guerre contre la Russie ne doivent donc prendre le dessus en Allemagne, plus jamais les cris de « voulez-vous la guerre totale » ne doit nous monter contre les peuples de Russie.

C'est pourquoi j'élève ma voix pour protester contre la livraison par l'Allemagne de chars et d'autres équipements de guerre lourds qui prolongent la guerre et les massacres en Ukraine. Que les voix de la raison l'emportent et que d'innombrables personnes contribuent dans ce sens à empêcher la guerre.

ALLEMAGNE :: Lettres  
ouvertes de deux officiers  
généraux allemands sur  
l'affaire des chars lourds ::  
GERMANY

carer.be

03 févr. 2023



Sebald Daum, major général à la retraite  
Les chars allemands contre la Russie – révolte  
de ma conscience

C'est à nouveau le moment. Redoutée par un nombre incalculable de personnes, souhaitée et évoquée par une minorité oublieuse de l'histoire ou la méprisant avec arrogance, qui se sent appelée à gouverner notre pays et suit avec vassalité l'allié transatlantique, soutenue avec zèle par un paysage médiatique aligné une fois de plus, et désormais annoncée officiellement par le chancelier fédéral. L'envoi de chars à l'Est est décidé.

Les cheveux de nombreuses personnes se hérissent, de mauvais souvenirs se réveillent, y compris chez moi. A l'époque, il s'agissait encore de souvenirs d'enfance.

Né en 1935, je suis ou j'étais en fait encore un enfant de la Seconde Guerre mondiale. Trop jeune pour être déjà utilisé pour la course aux armements du fascisme allemand, mais assez âgé pour comprendre que la guerre ne signifie que souffrance incommensurable, misère et extermination inhumaine. J'ai perdu mon père. Une lettre froide et sans cœur de son chef de compagnie annonçait qu'il était apparemment « tombé pour le Führer, le peuple et la patrie dans des combats défensifs héroïques contre



l'ennemi bolchevique... ».

Occasionnellement, des souvenirs surgissent de manière fulgurante, comme lorsque nous étions des garçons adolescents assis au bord de la voie ferrée et que nous regardions les nombreux transports militaires, avec des inscriptions blanches géantes : « Les roues doivent rouler pour la victoire ». Aujourd'hui, on peut lire : « Les chars allemands en direction de la Russie ». Les parallèles, les similitudes sont sans doute faciles à reconnaître. Les nuits de bombardement, les alertes aériennes, la ville de Chemnitz en flammes non loin de mon village, tout cela a contribué à ce que j'apprenne dès mon enfance à détester la guerre et à désirer la paix. J'ai finalement vécu la fin de la guerre comme la libération de l'Allemagne du fascisme par l'armée soviétique. Près de huit décennies se sont écoulées depuis ces événements. Le jeune garçon de l'époque est devenu un homme de 88 ans, qui a vécu une vie bien remplie à une époque riche en événements historiques.

38 années de service pour le maintien de la paix dans notre armée nationale populaire, dont six années d'études au SU, en font partie. Je l'avoue volontiers, j'aime ce pays, tout en sachant que la Russie d'aujourd'hui n'est plus comparable à la SU. Mais les gens dont les pères et les grands-pères ont combattu pour leur patrie contre le fascisme allemand et nous ont également libérés, sont restés. Des gens chaleureux et aimables, des amis ! Tout cela et bien d'autres choses encore me viennent à l'esprit dans le contexte de tout ce qui se passe actuellement. L'esprit est toujours en éveil, même après 88 ans.

C'est tout un mélange de sentiments et de sensations qui m'émeut, dominé par la colère et la déception. La colère monte en moi lorsque je suis confronté à l'attribution unilatérale de la responsabilité à la Russie, généralement à Poutine, à Poutine l'agresseur, à Poutine le criminel de guerre, sans aucun fondement. Poutine est responsable de tout ce qui se passe actuellement dans le monde. Oublié ou sciemment passé sous silence tout l'historique de la guerre en Ukraine, oublié le manquement de l'Occident à sa parole concernant l'élargissement de l'OTAN à l'Est, oublié le discours de Poutine devant le Bundestag en 2001, dans lequel il tendait la main, proposait une coopération pacifique et était ensuite accueilli par une standing ovation, oublié égale-

ment le discours prononcé lors de la conférence sur la sécurité de Munich en 2007, dans lequel il évoquait l'élargissement de l'OTAN à l'Est comme une menace pour les intérêts de sécurité de la Russie.

La colère monte lorsque Mme Baerbock, après tout ministre des Affaires étrangères de notre pays et diplomate au plus haut niveau, lance, sans se douter de rien et sans aucune habileté diplomatique ni même de décence, « nous allons ruiner la Russie ».

Au même niveau se trouve le bavardage fréquent sur la question de savoir si nous sommes déjà belligérants ou non, en donnant souvent l'impression de chercher et de sonder si nous ne pouvons pas faire un pas de plus ou non. Pour moi, c'est de l'art sans pain. Les fronts sont clairs depuis longtemps. Nous sommes en plein dedans. Que faudrait-il faire de plus quand on a déjà livré des chars et d'autres armes lourdes dans le « noble » but de vaincre la Russie ?

Il est également dangereux de voir des hommes politiques et des soi-disant experts évoquer le thème de l'escalade, peut-être avec des armes nucléaires, avec des « petites tactiques » d'abord, dans des talk-shows ou à d'autres occasions, sans se douter de rien et de manière imprudente. Oubliées déjà Hiroshima et Nagasaki, ces deux villes japonaises victimes du premier largage de bombe atomique sur un territoire habité, sans aucune nécessité militaire. A ce moment-là, la Seconde Guerre mondiale était décidée depuis longtemps, en Europe comme en Extrême-Orient. Et comme chacun sait, ce n'étaient pas les Russes ! Oubliées toutes les souffrances et la misère, tous les morts qui se comptent par dizaines de milliers, et les effets à long terme que ces « deux petits calibres » ont provoqués pendant des décennies, selon les critères actuels. Inimaginable et irresponsable de jouer ainsi avec le feu dans le présent ! En tant qu'ancien militaire, je dis à tous ceux qui ne font que penser à une telle aventure : crime de guerre !

À propos de crimes de guerre ! Quelqu'un en parle-t-il encore à propos d'Hiroshima et de Nagasaki ? On a oublié ! Classé, le plus grand crime de guerre de l'histoire de l'humanité, commis par les États-Unis.

Je trouve non seulement regrettable, mais aussi inquiétant que nos politiciens, qui ont des responsabilités gouvernementales, soient

également réfractaires à la consultation. Je pense ici au fait que l'opinion de militaires expérimentés, spécialistes de leur métier, est de plus en plus reléguée au second plan, ou plutôt piétinée, et qu'elle n'est plus perceptible par le public. Ne faut-il pas s'inquiéter lorsqu'un général Kujath, excellent connaisseur de la matière, y compris et surtout de l'OTAN, doit présenter ses appréciations remarquablement réelles de la situation dans un journal suisse ? Ou lorsqu'un général Vad, ancien conseiller militaire de Mme Merkel, s'exprime dans le journal EMMA d'Alice Schwarzer (ne vous méprenez pas, respect pour Mme Schwarzer !).

Ou lorsque même le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Milley, s'est fait réprimander par l'administration Biden pour son évaluation réelle de la situation en Ukraine et que ses conclusions sont passées sous silence ?

Je ne veux même pas parler ici d'autres militaires, voire d'anciens de l'ANV, qui pourraient bien connaître les Russes !

Tout cela selon la devise « ce qui ne peut pas être ne doit pas être ». Il n'en reste pas moins qu'avec la vassalité allemande, nous suivons fidèlement la politique de guerre des États-Unis, notre principal allié transatlantique, qui vise à la domination mondiale. Quo vadis, l'Allemagne ? Je me pose la question. Ou pour paraphraser Heinrich Heine : « Si je pense à l'Allemagne la nuit, j'en perdrai le sommeil ! Encore un mot à tous les membres et sympathisants de notre association, à mes camarades et amis.

Élevez la voix, ne vous cachez pas.

Écrivez, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et n'oubliez pas votre nom et votre grade.

Cherchez et trouvez nos alliés, participez aussi à leurs manifestations.

Ensemble, nous sommes plus forts.

Descendez dans la rue, si vous êtes encore en forme et mobiles. Parlez avec les gens, malgré les intérêts divergents qui y sont représentés. Personne ne veut la guerre parmi les manifestants.

Tout cela, c'est ma conscience qui me le dit. S'il vous plaît, examinez aussi la vôtre.

Par Manfred Grätz, général de corps d'armée à la retraite.

By Breizh-info

# Économie nigériane : La valeur du naira divisée par 700 depuis sa création en 1973

**Contrairement au dirham marocain, dont la valeur par rapport au dollar américain a seulement été divisée par deux en 50 ans, la monnaie du Nigeria, premier producteur africain de pétrole, mais également pays affichant le deuxième niveau le plus bas d'espérance de vie au monde, a vu la valeur de sa monnaie divisée par 700 depuis sa création, en 1973.**

Une barre symbolique qui a été franchie le 2 février dernier. L'intégration d'une économie en aussi mauvaise santé à une zone monétaire ouest-africaine serait donc très néfaste aux économies de l'ensemble des autres pays de la région, y compris anglophones.

Créé le 1er janvier 1973, le naira célèbre cette année son cinquantième anniversaire. Mais alors qu'il valait 1,52 dollar à ses débuts (un dollar s'échangeant donc contre 0,66 naira, ou plus exactement 0,657895), et que sa valeur se renforça même au cours de ses premières années, jusqu'à atteindre près de 1,85 dollar en janvier 1980, le naira connut ensuite une succession ininterrompue de dépréciations et de dévaluations, à tel point que la valeur du dollar américain a atteint le niveau de 460,54 nairas le jeudi 2 février 2023. Ainsi, la monnaie nigériane a perdu 99,86 % de sa valeur en seu-

lement cinquante ans, ce qui signifie, en d'autres termes, que celle-ci a été divisée par 700 (ou plus exactement 700,02).

Sur la même période, le cours du dirham marocain a été divisé par un peu plus de deux par rapport au dollar, tandis que celui du franc CFA a été divisé par environ deux et demi, celui du dinar tunisien par près de sept, et celui du rand sud-africain par 22. Toutefois, il convient de noter que ce taux de change du naira ne correspond qu'à celui du marché officiel. En effet, l'effondrement est encore plus impressionnant sur le marché parallèle, où le dollar s'échange à environ 750 nairas. L'écart est désormais si important entre les deux marchés, que la plupart des experts s'accordent sur le fait que les autorités procéderont très prochainement à une nouvelle dévaluation, peu après les prochaines élections présidentielles du 25 février prochain.

## Les grandes difficultés économiques et sociales du Nigeria

L'effondrement quasi total du naira ne fait que refléter les graves difficultés économiques du pays, qui souffre depuis de très nombreuses années d'une mauvaise gouvernance, d'un niveau élevé de corruption et de détournements de fonds, et d'un manque de diversification. Bien que le Nigeria soit le premier producteur africain de pétrole depuis plusieurs décennies, le pays n'est toujours pas parvenu à diversifier son économie, dont les exportations reposent encore à plus de 90 % sur les hydrocarbures. Faute d'avoir développé d'autres sources significatives de revenus, et d'avoir mis en place un environnement favorable à l'investissement et aux affaires, le pays demeure donc très dépendant de l'évolution du cours des hydrocarbures, ainsi que de sa production en la matière (qui est justement en baisse continue).

Les mauvaises performances économiques du Nigeria s'observent notamment en matière de croissance économique. En effet, et sur la dernière décennie 2013-2022, le pays n'a enregistré qu'un taux de croissance annuel de 2,3 % en moyenne, soit un nouveau qui est même inférieur à sa croissance démographique (2,5 %). Dans le même temps, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont connu un taux de croissance annuel de 7,0 % et 4,6 %, respectivement, tandis que le Sénégal et le Cameroun affichent un taux







de 5,2 % et 4,0 %.

Le déclin du Nigeria s'est donc naturellement répercuté sur l'évolution du PIB par habitant, qui n'atteignait plus que 2 066 dollars début 2022 (selon les dernières données de la Banque mondiale). Celui-ci a ainsi été récemment dépassé par ceux de la Côte d'Ivoire (2 549 dollars) et du Ghana (2 363 dollars), et devrait également bientôt l'être par ceux du Sénégal et du Cameroun. La performance de la Côte d'Ivoire est d'ailleurs particulièrement remarquable, compte tenu du fait que le pays, devenu le plus riche d'Afrique de l'Ouest continentale, a produit ces dernières années entre 40 et 60 fois moins de pétrole que le Nigeria (et même six fois moins de pétrole que le Ghana, et trois à quatre fois moins d'or).

Enfin, la situation économique du Nigeria n'est pas sans conséquences sur le niveau de vie de la population. À titre d'exemple, celle-ci souffre depuis de nombreuses années d'une inflation assez importante, et qui s'est établie à 12,3 % en moyenne annuelle sur la décennie 2012-2021, selon les dernières données de la Banque mondiale. Un niveau équivalent à celui du Ghana (12,0 %), mais très largement au-dessus de ceux de la Côte d'Ivoire (1,3 %), du Cameroun (1,9 %), ou encore du Sénégal (0,8 %).

Par ailleurs, il est à noter que le Nigeria, et malgré de colossaux revenus pétroliers accumulés depuis son indépendance (dont des centaines de milliards de dollars sur les deux seules dernières décennies), affiche le deuxième niveau le plus faible d'espérance de vie au monde, estimée à 52,9 ans en 2020, toujours selon les dernières données de la Banque mondiale. Le pays avait même occupé la toute

dernière place en 2018 et en 2019, avant de dépasser de nouveau le Tchad (52,8 ans). De même, le Nigeria affiche le quatrième taux le plus élevé au monde en matière de mortalité infantile, avec non moins de 72,2 décès pour 1 000 naissances vivantes, juste après la Somalie. Enfin, il est également à noter que le pays a réalisé de très mauvaises performances en matière d'électrification, avec un taux d'accès à l'électricité de seulement 55,4 % de la population fin 2020 (contre, par exemple, 70,4 % pour le Sénégal, 64,7 % pour le Cameroun, et plus de 99 % pour chacun des trois pays du Maghreb).

### Les conséquences de l'intégration du Nigeria à une zone monétaire ouest-africaine

L'intégration d'une économie en aussi mauvaise santé que celle du Nigeria à une zone monétaire ouest-africaine ne peut donc avoir que de très néfastes conséquences sur les économies de l'ensemble des pays de la région, vu que le déclin constant du Nigeria, combiné à son poids démographique, tirerait vers le bas l'ensemble des autres pays, qu'ils soient francophones, anglophones ou lusophones. Un problème qui ne se poserait d'ailleurs pas autant avec l'intégration d'autres pays en crise comme le Ghana, dont les graves difficultés économiques sont absorbables, compte tenu du poids démographique « raisonnable » du pays par rapport à ses voisins. Ainsi, et tant que le Nigeria n'aura pas résolu ses lourds problèmes structurels, l'adhésion du pays à une monnaie ouest-africaine est de nature à déstabiliser profondément les éco-

nomies de tous les autres pays qui partageraient cette même monnaie, à travers une importante perte de valeur de celle-ci, accompagnée, de surcroît, d'une politique monétaire plus adaptée à un pays en crise, et ne correspondant pas aux besoins des pays dynamiques de la région (le Nigeria, par son poids démographique et donc économique, dictant probablement en grande partie cette politique). Les pays de l'UEMOA, qui sont largement en avance en matière de discipline budgétaire et de bonne gouvernance sur les autres pays de la région, et qui forment la zone la plus dynamique d'Afrique de l'Ouest et la plus vaste zone de forte croissance du continent, verraient ainsi leur croissance baisser significativement, tout en voyant leur niveau d'inflation fortement augmenter.

Par ailleurs, le déclin économique du Nigeria est de nature, à terme, à accroître considérablement l'émigration de Nigériens, en quête d'une vie meilleure, vers des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et en particulier vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Cameroun, le Gabon et le Sénégal. Compte tenu de la population du Nigeria, ces pays devront alors faire face à ce qui pourrait être un véritable choc migratoire, et notamment ceux d'Afrique de l'Ouest, où les règles de la CE-DEAO prévoient la liberté de circulation et de résidence pour les ressortissants des pays membres.

Ilyes Zouari  
Président du CERMF (Centre d'étude et de réflexion sur le Monde francophone)

## Affaire Dani Alves : Le parquet veut que le brésilien reste en détention

La Confédération Africaine de Football a fixé un nouveau barème de primes pour cette septième édition du Championnat d'Afrique des Nations, soit une majoration de plus de 60% par rapport à la précédente édition. Et c'est bien évidemment le Sénégal qui va toucher le pactole.



Les affaires de ne s'arrangent pas. AS nous apprend ce lundi que le parquet s'est opposé à la décision du tribunal de grande instance de Barcelone, à savoir la libération sous caution de l'international brésilien. La raison ? Il existerait, selon le procureur général de l'État, un risque de fuite du principal concerné, sans oublier que des indices

portent à croire qu'il a commis le viol présumé dont il est accusé.

La défense avait fait appel de l'ordonnance du juge, qui avait décidé de placer en détention provisoire sans caution après avoir entendu le coupable présumé, devant le tribunal de Barcelone. Il était notamment question de supprimer le passeport de l'ancien joueur du

Barça, mais aussi de l'obliger à se présenter quotidiennement au tribunal et de lui faire porter un bracelet électronique pour qu'il ne quitte pas l'Espagne. Pour rappel, pour des faits qui se seraient déroulés le 30 décembre dernier, à Barcelone.

Source : Foot Mercato





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



**Kamena lève le voile!**

1274 **Malikilé**



**Les enfants de Badalabougou servis**

1275 **Malikilé**



**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**

1276 **Malikilé**



**La grosse arnaque!**

1277 **Malikilé**



**242 filles et femmes installées**

1278 **Malikilé**



**De quoi ont peur les pays de la zone franc?**

1279 **Malikilé**



**Moutage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**

1280 **Malikilé**



**Les travaux débudent aujourd'hui!**

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23